Abokine

Isolation des toitures terrasses
BAR-EN-105 au 01/04/2021
NON éligible au Coup de Pouce

Domaine d'application

Bâtiments résidentiels existants de plus de 2 ans.

RGE REQUIS : attention les qualifications RGE évoluent au 01.04.2021.

Critères techniques

Résistance thermique ≥ 4,5 m².K/W

Rappel de la chronologie du dossier

1. **Vous informez votre client de la prime (rôle actif et incitatif :** mail **avec une adresse mail valide ou cadre contribution** papier)
2. **Le client accepte le devis** (date et signature manuscrite)
3. **Les travaux sont réalisés, vous éditez la facture et faites signer** en dernier lieu **l'attestation sur l'honneur**

Mentions sur les devis et facture

1°Les informations client :

- **Le nom et le prénom exact de votre client** (un seul bénéficiaire possible)
- **L'adresse exacte des travaux (s'il s'agit d'une adresse sans n° de voie, merci de nous préciser les références cadastrales de l'habitation)**.
- **L'énergie de chauffage du logement**

2°L'intitulé de l'opération :

- La **« mise en place en toiture terrasse d'un DOUBLAGE EXTERIEUR isolant »**

3°Les critères techniques :

- **La marque et le modèle du matériau utilisé** (ACERMI si possible)
- **La résistance thermique**
- **L'épaisseur** en cohérence avec la résistance thermique
- **La surface isolée** (elle doit être cohérente avec celle relevée au cadastre)
- La mention « Isolation toiture terrasse»
- Si vous le souhaitez, vous pouvez mentionner sur votre devis la prime « Prime Certificat d'Économies d'Énergie Abokine » et son montant

En cas de recours à un nouveau produit, *ne pas hésiter à contacter votre chargé de clientèle en amont de la réalisation des chantiers pour vérifier l'éligibilité du produit et ses conditions d'utilisation.*
En cas de recours à un sous-traitant, *vous devez mentionner sa raison sociale et SIRET sur le devis. Si c'est la 1ère fois que ce sous-traitant intervient, il nous faudrait également le contrat de sous-traitance.*

Paiement de la prime et bonification

Nous vous conseillons de faire l'avance de prime à votre client. Dans ce cas, **la prime doit être déduite du montant TTC de la facture**.
A défaut, lors de la déclaration nous vous invitons à choisir l'option « Abokine paie mon client »

Le montant de la prime peut être bonifié sous condition de ressources. Dans ce cas, l'ensemble des avis d'imposition des ménages précaires rattachés à cette adresse doivent nous être fournis à titre de justification avant envoi du cadre contribution.

Points d'attention

Le devis doit être daté et signé par votre client de façon manuscrite. En cas de personne morale, le cachet , le nom, prénom et la fonction du signataire sont obligatoires sur le devis et cadre contribution si version papier.
A noter, vous devez conserver 10 ans toutes les pièces justificatives du dossier et le client doit être en possession d'une copie des devis et facture qui composent le dossier.

Le client ne peut bénéficier d'une nouvelle prime pour la même opération et la même adresse pendant 30 ans

Un déménagement, un changement de nom de ma société, une modification de mon SIRET, une qualification dans un autre domaine de travaux, etc. **Vous le signalez à votre chargé de clientèle !**

Toutes les informations présentes sur ce document type doivent être mentionnées sur votre devis.

Nom de votre entreprise	
Adresse RGE n° N° ass décénale	SIRET N° de TVA intracom N° ass RC

VOTRE LOGO

Devis n°

Date de devis :

Si l'adresse du chantier est différente de l'adresse de facturation vous devez mentionner les 2 adresses.

Maître d'ouvrage

Prénom NOM
Adresse de résidence

Adresse du chantier

Sous traitant :	Raison sociale : SIRET :

Si un sous-traitant réalise les travaux, mentionnez son SIRET et sa raison sociale.

MISE EN PLACE EN TOITURE TERRASSE D'UN DOUBLAGE EXTERIEUR ISOLANT	*p.u*	*m²*	total ht
Fourniture et pose	*40*	*50*	2000
Marque :			
Modèle: **Acermi :**			
Epaisseur :			
Résistance thermique ≥ 4,5 m².K/W :			
Prime Certificat d'Economies d'Energie Abokine d'un montant de 700 €			

DEVIS :

Date d'acceptation :

Signature : bon pour accord

Nom, prénom, fonction du signataire et cachet si personne morale

PAIEMENT AU CLIENT PAR ABOKINE	
TOTAL HT	2000 €
TVA 20%	400 €
Total TTC	2400 €
Reste à payer	2400 €

AVANCE DE LA PRIME PAR L'ARTISAN	
TOTAL HT	2000 €
TVA 20%*	400 €
Total TTC	2400 €
PRIME CEE	-700 €
Reste à payer	1700 €

A déduire obligatoirement du TTC

*Taux de TVA à titre indicatif, à vérifier avec votre comptable.

Toutes les informations présentes sur ce document type doivent être mentionnées sur votre facture.

Nom de votre entreprise	
Adresse RGE n° N° ass décénale	SIRET N° de TVA intracom N° ass RC

VOTRE LOGO

Facture n°

Date de facture :

Si l'adresse du chantier est différente de l'adresse de facturation, vous devez mentionner les 2 adresses.

Maître d'ouvrage

Prénom NOM
Adresse de résidence

Adresse du chantier

Sous traitant :	Raison sociale : SIRET :

Si un sous-traitant réalise les travaux, mentionnez son SIRET et sa raison sociale.

MISE EN PLACE EN TOITURE TERRASSE D'UN DOUBLAGE EXTERIEUR ISOLANT	*p.u*	*m²*	total ht
Fourniture et pose	*40*	*50*	2000
Marque :			
Modèle: **Acermi :**			
Epaisseur :			
Résistance thermique ≥ 4,5 m².K/W:			
Prime Certificat d'Economies d'Energie Abokine d'un montant de 700 €			

2 cas de figure pour le paiement de la prime en fonction de l'option sélectionnée :

PAIEMENT AU CLIENT PAR ABOKINE	
TOTAL HT	2000 €
TVA 20%	400 €
Total TTC	2400 €
Reste à payer	2400 €

AVANCE DE LA PRIME PAR L'ARTISAN	
TOTAL HT	2000 €
TVA 20%*	400 €
Total TTC	2400 €
PRIME CEE	-700 €
Reste à payer	1700 €

A déduire obligatoirement du TTC

*Taux de TVA à titre indicatif, à vérifier avec votre comptable.